

DES « GODASSES » AUX « NIKE »

Petite histoire de l'autorité

Daniel Marcelli

ères | *Enfances & Psy*

2003/2 - no22
pages 8 à 15

ISSN 1286-5559

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2003-2-page-8.htm>

Pour citer cet article :

Marcelli Daniel , « Des « godasses » aux « Nike » » Petite histoire de l'autorité,
Enfances & Psy, 2003/2 no22, p. 8-15. DOI : 10.3917/ep.022.0008

Distribution électronique Cairn.info pour *ères*.

© *ères*. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Daniel Marcelli

Des « godasses » aux « Nike »

Petite histoire de l'autorité

*Daniel Marcelli,
professeur de psychiatrie
de l'enfant et de l'adolescent,
est chef du SUPEA,
centre hospitalier Henri-Laborit,
à Poitiers.*

L'autorité a disparu, il n'y a plus d'autorité... propos récurrents des conversations, pas seulement de salon, mais aussi des médias, du monde politique, etc. Le peuple vote massivement pour le « rétablissement de l'autorité » et le ministre de l'Intérieur en exercice s'adonne ostensiblement à cette tâche. Bien ! Nos enfants, nos adolescents surtout, seraient promis à un destin de sauvages si, rapidement, nous ne faisons pas quelque chose pour rétablir des règles, une autorité susceptible de leur donner les limites qui semblent leur faire cruellement défaut.

Toutefois, outre le fait que la cohabitation entre démocratie et autorité ne va pas spontanément de soi, quand on parle ainsi d'autorité, se réfère-t-on à la même forme de relation que celle des siècles passés, en particulier l'autorité qui a prévalu tout au long du XIX^e puis du début du XX^e siècle, celle du père, « la loi du père » si volontiers invoquée ? Suivons donc le trajet de cette dérive...

1911

Père

Père rentre de l'usine, épuisé et harassé. Assis dans la cuisine, il dénoue les lacets de ses godasses de travail qu'il laisse lourdement tomber par terre. Avisant les souliers du fils qui traînent eux aussi sous la table, il l'appelle fort mécontent et lui ordonne de les ranger sur-le-champ.

Mère

Mère laisse sur le feu la soupe qui chauffe et dit à son fils sur un ton mécontent : « Dépêche-toi de ranger

tes souliers ! », tout en récupérant les godasses de « Père » sans rien dire sinon penser : « Faut pas que j'oublie de les cirer demain pour qu'elles tiennent encore un ou deux ans... »

Le fils

Il range ses souliers en évitant de s'approcher de « Père » pour ne pas prendre une gifle bien méritée à cause de son oubli.

Quelle autorité ?

Assurément l'ordre règne, l'autorité de « Père » ne souffre nulle contestation. Chacun dans la maison sait ce qu'il doit faire, les rôles sont bien répartis : Père commande, Mère se soumet à ces commandements qu'elle répercute sans défaut à ses enfants, ces derniers obéissent sans discuter.

Il n'y a pas d'opposition possible, celle-ci n'est même pas pensable, ce qui conduit directement à des inhibitions bien charpentées, solidement arrimées par un refoulement massif qui contient le sujet dans une névrose exemplaire. Père s'identifie pleinement à l'image et à la fonction de « Père » dans ce qu'on pourrait appeler un « clonage identificatoire », tout comme Mère est installée quant à elle dans l'image et le rôle connus de la soumission féminine. Chaque parent reproduit ce qu'il a connu de ses propres parents et cette reproduction rassurante leur donne un sentiment de continuité protecteur. L'autorité triomphe.

1936

Le père

Employé de commerce, il a rangé toute la journée les marchandises nouvelles et rentre chez lui fatigué. Il enlève ses chaussures et avise celles de son fils qui traînent dans le petit vestibule, bien encombré. Il appelle son fils et lui ordonne sans délai de ranger ses chaussures. Fatigué, il se dit qu'il a soif et besoin de se reposer cinq minutes.

La mère

Elle dit à son fils qui fait ses devoirs dans la cuisine : « Ton père t'a dit de ranger tes chaussures. » Elle ne dit rien d'autre et, si elle range elle-même les chaussures du père, elle pense silencieusement : « Il pourrait quand même faire un effort et les ranger lui-même, ses chaussures ! Ce soir avant de dormir, quand on sera tous les deux, il ne faudra pas que j'oublie de lui dire. »

Le fils

Il range ses chaussures sans rien dire, mais en maugréant et en pensant : « Pourquoi, moi, je dois ranger mes chaussures et pas lui ? »



Quelle autorité ?

Le père continue tranquillement à s'identifier à l'image de son père, à la fonction de père. Il en jouit pleinement et cette assurance conforte son sentiment d'avoir raison : pourquoi changer ce qui fonctionne si bien (« et si confortablement », lui susurre aussi silencieusement son inconscient !) ? La mère de son côté commence à être chatouillée par cette soumission féminine imposée ; elle se demande parfois si ces suffragettes dont elle a entendu parler n'ont pas raison, même si elle trouve qu'elles exagèrent un peu. Quant au fils, il se dit que les ouvriers n'ont pas toujours tort et que les communistes vont peut-être pouvoir changer tout ça...

L'ordre continue de régner, les chaussures sont rangées, chacun fait ce qu'il doit faire, mais certains commencent à penser que, peut-être, on pourrait faire autrement. On respecte la position du père mais on pense un début d'opposition sinon de révolte : à défaut d'agir, il devient permis de penser. L'inhibition s'atténue, le refoulement se fait moins impitoyable, moins massif. La névrose s'assouplit et se transforme en un fonctionnement névrotique moins producteur de symptômes : la contestation devient pensable. L'autorité se craquelle.

1961

Papa

Instituteur, il rentre assez fatigué par les enfants de sa classe qui toute la journée ont sollicité son attention. Enlevant ses chaussures, il constate qu'une fois encore son fils a oublié de ranger les siennes. Il l'appelle : « Je t'ai déjà demandé à plusieurs reprises de ranger tes chaussures quand tu rentres. » Il pose les siennes et se dit que tout à l'heure il les rangera dans le placard dès qu'il se sera un peu détendu...

Maman

Elle se tourne vers son fils et lui dit : « Sois gentil, range tes chaussures », et, voyant celles de son mari, elle lui dit, devant son fils et avec un soupçon de plaisanterie dans le ton : « Écoute, chéri, avant de dire à ton fils de ranger ses chaussures, tu pourrais commencer par ranger les tiennes... »

Le fils

Il range ses chaussures mais, soutenu en partie par la gentille protestation de maman, il râle ouvertement et traîne les pieds au maximum tout en pensant : « Moi, j' rangerai d'abord mes chaussures avant de le demander à mes enfants... »

Quelle autorité ?

Du côté de ce papa, l'identification inconsciente à l'image du père continue de fonctionner, mais un grain de sable s'est introduit dans ce processus identificatoire : le doute commence à faire son œuvre ! Peut-on ainsi commander sans s'appliquer à soi-même ce type de commandement ? En quelque sorte, on assiste à une ébauche de reprise dans l'inconscient de ce papa de la protestation débutante qu'il avait pressentie chez sa mère, celle de la génération d'avant qui avait commencé à trouver que la soumission féminine avait assez duré. Pour ce papa des années soixante, se soumettre à l'identification intangible d'une image de père en partie contestée fait maintenant conflit psychique, conflit entre l'héritage du surmoi paternel et celui du surmoi maternel. Du côté de cette maman, il y a désormais un espace ouvert de contestation de l'ordre paternel qui s'appuie directement sur l'identification au surmoi de sa propre mère. C'est ce qui lui donne la force d'une mise en acte : elle peut faire un effort pour ne pas ranger les chaussures de son mari, du moins pas tout de suite. Elle s'identifie ainsi à la position ébauchée par sa propre mère : elle devient une femme, une vraie. La soumission à l'autorité paternelle ne représente plus l'axe de constitution principal du surmoi féminin ! Le prêt-à-porter identificatoire n'a plus cours et chaque individu doit faire un effort réflexif pour trouver le lien entre son comportement extériorisé et l'intimité de ses représentations et de ses émotions.

L'ordre commence à se lézarder : les chaussures traînent volontiers dans l'entrée, au moins pour un temps. Chacun est libre de penser ce qu'il veut dans l'intimité de sa boîte crânienne et cette liberté nouvellement acquise commence aussi à se répandre dans la réalité : pour paraphraser et rendre hommage à P. Fedida, nous dirons qu'il y a un début de « borderlinisation » de la vie familiale et de son ordonnancement. L'autorité se marginalise.

1986

P'pa

Il rentre énervé du collège (ou du lycée) parce que le conseil de classe a été difficile et que le délégué de classe s'est permis de dire que son cours n'était pas clair ! En prime, il voit dans l'entrée les chaussures de son fils qui traînent et ça l'énerve encore plus ! « Qu'est-ce que je fais ? », se dit-il.

Hélas pour lui, les normes ont sombré du côté de Mai 1968 et il a le choix :



1. Il n'a pas le courage de ranger ses chaussures mais ça l'énerve vraiment trop de voir traîner celles de son fils : il trouve qu'aujourd'hui les jeunes en font bien à leur aise. De son temps cela n'était pas comme ça ! Il appelle son fils : « Qu'est-ce qu'elles font là tes chaussures ? Range-les ! » Mais en disant cela, il sourit légèrement du coin des lèvres et son ton manque de conviction. Appelons cette attitude : *l'exercice d'une autorité paradoxale*. À quoi cela correspond-il ? Il s'agit là de ce qu'on nommera un compromis identificatoire foireux : p'pa exige de son fils un rangement des chaussures pour pouvoir se dire à lui-même : « Ça y est, je suis enfin un père, un vrai, un qui est capable de commander ! » Mais s'il y a de la provocation dans le ton et un sourire moqueur sur les lèvres, c'est parce qu'en même temps, p'pa se dit : « Cet ordre est stupide, et j'suis pas d'accord avec la manière dont mon père me donnait des ordres. Au fond, quand je donne cet ordre à mon fils, je ne suis pas vraiment en accord avec moi-même et je veux aussi le lui montrer ; c'est pourquoi, sans m'en rendre compte, je souris ainsi » ;

2. Énervé et fatigué, il ne dit rien, ne range pas ses chaussures, n'appelle pas son fils et décide d'aller bricoler au sous-sol pour être tranquille ou de s'installer devant la télévision pour ne plus penser à toutes ces complications. « J'en ai marre... et puis d'abord chacun fait comme il veut ! » Appelons cette attitude *le laisser-faire et le renoncement*. P'pa refuse ainsi d'être comme son père, mais ce refus cisaille le lien identificatoire à la fonction paternelle, laissant ce père dans un relatif désarroi, comblé aussitôt par une recherche de satisfaction compensatoire ;

3. Responsable, il prend sur lui et range ses chaussures avant d'appeler son fils et de lui dire : « Antoine, s'il te plaît, est-ce que tu peux ranger tes chaussures, ce n'est pas à ta mère ni à moi de le faire ! » Appelons cette attitude *le prix du respect*. Ce père prend sur lui de rompre partiellement le lien identificatoire direct à son propre père, du moins aux séquences interactives inconscientes du « scénario paternel », pour choisir une identification encore plus abstraite et idéalisée, celle d'une fonction « tierce » qui, d'abord, impose à soi le modèle que l'on veut donner à l'autre : la place de l'autre se fait toujours aux dépens partiels de la place pour soi. Cet homme est confronté à la tension nouvelle entre le fonctionnement psychique interne, ses valeurs identificatoires et leur mise en acte dans la quotidienneté des relations : sera-t-il un jour atteint par la fatigue d'être soi ?

M'man

Secrétaire, son patron lui a demandé de terminer un courrier urgent et elle n'a pas eu le temps de faire les courses, d'autant qu'il y avait la queue chez le boulanger. Elle commence juste à se détendre, contente de voir son garçon en train de faire ses devoirs. Plusieurs options s'offrent aussi à elle.

En réponse à l'exercice d'une autorité paradoxale :

1. M'man peut répondre du tac au tac : « Laisse-le tranquille. Tu vois bien qu'il est en train de faire ses devoirs, et puis d'abord commence donc par ranger les tiennes ! » Elle protège ainsi son fils et en même temps disqualifie la position de ce père. Le fils ne pourra que rigoler, compter les coups, et bayer aux corneilles en faisant semblant de faire ses devoirs... Il y a une alliance séductrice entre mère et fils contre l'autorité du père. Le fils n'est pas prêt de réussir ses études, et d'abord il n'a pas envie d'être comme son père. De toute façon, « M'man sera toujours là pour m'aider » ;

2. M'man peut renchérir sur la paradoxalité en disant à son fils avec le même sourire : « Combien de fois il faudra te le répéter ! » Cette paradoxalité renforcée fonctionne comme un encouragement à la résistance : le fils risque de s'inscrire dans une opposition durable, sinon systématique, aux commandements parentaux. Il a définitivement intériorisé le refus identificatoire parental : il y a un consensus implicite partagé par les membres de cette famille sur la disqualification de l'autorité ; c'est en quelque sorte cette disqualification qui fait désormais autorité ! Il est bien formaté pour devenir un individualiste, rebelle professionnel ;

3. Enfin, M'man peut choisir d'ignorer l'affaire. Elle laisse père et fils se débrouiller tous les deux. La parole du père n'est plus relayée et l'autorité a disparu. Père et fils vont s'affronter, et cette fois c'est la mère qui va compter les coups, mais l'un ou l'autre, plutôt l'un *et* l'autre vont sortir profondément blessés de cette affaire.

En réponse au laisser-faire et au renoncement :

1. Voyant les chaussures du père et du fils traîner dans l'entrée, elle peut s'énerver et dire à l'un comme à l'autre : « Vous pourriez pas ranger vos chaussures ? J'suis pas votre bonne ! » Elle symétrise la position du père et du fils et, d'une certaine façon, excite entre eux la dimension de rivalité : il n'y a aucune raison que, dans ces conditions, l'enfant cède le premier !

2. Elle peut ranger les chaussures du père et du fils, mécontente, voire en colère. Elle ne le fera pas toute sa vie et décidera



un jour de les laisser se débrouiller : elle partira ailleurs... La soumission n'est désormais plus inscrite dans le surmoi féminin comme une évidence « naturelle » : se soumettre fait conflit et la famille se dispersera dans l'espoir de jours meilleurs ;

3. Elle peut décider de s'en moquer. Elle s'installe elle aussi devant la télévision ou elle va téléphoner à une copine. Quand le père ou le fils auront faim, elle leur dira qu'ils sont assez grands pour prendre une barquette dans le frigo ou le congélateur et la passer au micro-ondes. Chaque adulte s'installe dans une rupture identificatoire avec pour corollaire une disparition de toute forme d'autorité partagée au profit d'un hédonisme individuel et d'une absence de transmission de valeur intergénérationnelle : il n'y a plus rien à transmettre aux enfants ! C'est la doctrine « moi d'abord ! ».

En réponse au prix du respect :

Devant cette conduite exemplaire de son mari, elle dira probablement à son fils : « Antoine ! Prends modèle sur ton père et range toi aussi tes chaussures... » Elle montre à son fils le respect que son père a pour lui mais aussi, par sa remarque, le respect qu'elle-même porte à l'égard de l'attitude de son mari. Elle donne ainsi à son fils un modèle identificatoire possible, modèle qui commence par accepter pour soi une limite avant de l'imposer à l'autre : c'est effectivement le prix inévitable du respect.

2011

Les options sont nombreuses. Bien malin celui qui, dès aujourd'hui, connaît celle qui l'emportera, d'autant que chaque famille continuera à « bricoler » ses codes relationnels dans une dispersion où il sera de plus en plus difficile de retrouver une norme !

Au choix du lecteur, celle-ci : dans l'entrée, il y a un panier à Nike et à Reebok où tout le monde jette indistinctement ses pompes en arrivant. Cependant, tous les matins, il y a des cris, si ce n'est des hurlements, car il est toujours difficile de mettre la main sur la deuxième pompe une fois qu'on a trouvé la première. D'ailleurs, les disputes sont fréquentes dans cette famille et la réalité de tous les jours s'avère souvent persécutive : le bazar généré par les autres est en général plus difficilement supportable que son propre bazar ! Heureusement, Ikéa vient de s'allier avec Adidas pour fabriquer un meuble et des chaussures programmables qui seront automatiquement nettoyées et rangées dans un ordre lui aussi programmable : le matin en appuyant sur son code perso, on aura aussitôt sa paire de

pompes. Il paraît que ça coûtera cher au début mais ça en vaut le coup et, de toute façon, on pourra prendre un nouvel emprunt.

Cette autre option : soucieux de respecter leur enfant et sa personne, soucieux de voir se développer pleinement sa capacité d'autonomie, préoccupés aussi de lui donner les règles et les limites dont il a besoin, ces parents s'efforcent, chacun de leur côté, de montrer l'exemple et de citer aux yeux de leur enfant le comportement du conjoint comme modèle de respect à intérioriser en souplesse... La « tiercéité » fonctionne et tous rigolent de cette fumeuse *loi du père* qui pendant un siècle a obturé les consciences...

Nous sollicitons le lecteur pour qu'il nous fasse parvenir sa projection personnelle en l'adressant à : d.marcelli@ch-poitiers.fr. Comme il se doit, *enfances & PSY* publiera les meilleures propositions. Merci d'avance.

PS. 1 : La rupture identificatoire dont il a été question à plusieurs reprises a-t-elle, elle aussi, un prix ? Dans le modèle de l'autorité traditionnelle, nous avons suggéré une sorte de *clonage identificatoire* : le fils devenu père endossait sans barguigner la tenue de son père à laquelle il se conformait avec un rassurant sentiment de continuité existentielle... Cela n'est plus possible de nos jours. Alors, que reste-t-il pour garantir cette continuité existentielle : un *clonage biologique* ?

PS. 2 : Si le lecteur a été intéressé par ces divers points de vue, il pourra trouver de plus amples développements dans notre dernier ouvrage : *L'enfant, chef de famille. L'autorité de l'infantile*, qui vient de paraître chez Albin Michel.